

Attention !

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

PEDT



Le PEDT (Projet Educatif De Territoire) formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant de la commune de Petit Mars un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources afin de garantir un lien éducatif entre, d'une part le projet d'école et, d'autre part les projets pédagogiques des structures municipales.

Texte fondateur des actions futures du secteur enfance/jeunesse de la commune, il est porteur de valeurs basées sur le loisir éducatif pendant les temps libres sans distinction de public et de principes qui serviront de références pour toutes les actions qui seront entreprises.

Le PEDT s'appuie sur les personnels d'animation et scolaires ; en effet, les animateurs des ALSH (APS, Enfants et Ados), les ATSEM forment la base de l'équipe pédagogique. Celle-ci peut être renforcée par des personnels de la halte d'enfants ou la bibliothèque selon les activités prévues et le nombre d'enfants inscrits.

[Télécharger le projet éducatif de territoire](#)

Inscriptions (ALSH, restau scolaire, APS) rentrée 2018



Les inscriptions aux structures municipales pour l'année scolaire 2018-2019 auront lieu à Planète Mars, Mont Jarrie - route de Ligné, les:

- mercredi 13 juin de 17h à 19h30
- samedi 16 juin de 9h à 12h

Pièces à fournir :

- Justificatif CAF du quotient familial
- [Fiche d'inscription à télécharger](#) dûment remplie

Horaires (APS, écoles, ALSH) pour la rentrée 2018



SEMAINE-TYPE 2018/2019			
PERIODE SCOLAIRE		PERIODE VACANCES SCOLAIRES	
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	MERCREDI ALSH (5 FORMULES D'ACCUEIL)	PETITES VACANCES SCOLAIRES ALSH (SAUF NOEL)	VACANCES D'ÉTÉ ALSH
ACCUEIL PERISCOLAIRE	MATIN SANS REPAS 7H30/12H	JOURNEE ENTIERE 8H/18H30	JOURNEE ENTIERE 8H/18H30
PRIVEE			
7h30/8h45	7h30/8h45		
ECOLE	MATIN AVEC REPAS 7H30/13H30	JOURNEE ENTIERE 8H/18H30	JOURNEE ENTIERE 8H/18H30
PRIVEE			
8H45/12H	8H45/11H45		
RESTAURANT SCOLAIRE	APRES-MIDI AVEC REPAS 12H/18H30	JOURNEE ENTIERE 8H/18H30	JOURNEE ENTIERE 8H/18H30
11H45/13H35			
ECOLE	APRES-MIDI SANS REPAS 13H30/18H30		
PRIVEE		PUBLIQUE	
13H30/16H30	13H45/16H45		
ACCUEIL PERISCOLAIRE	JOURNEE ENTIERE 7H30/18H30	APRES-MIDI SANS REPAS 13H30/18H30	SEMAINE DE 4 OU 5 JOURS
PRIVEE			
16H30/18H45	16H45/18H45		

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : TEL : 06/16/03/17/96 OU PAR MAIL : gwenael.hamet@petitmars.fr



Mairie de Petit-Mars

22, boulevard Saint Laurent
44390 Petit Mars

☎ 02 40 72 77 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi – Mercredi – Jeudi

9h à 12h / 14h à 17h

Mardi – Vendredi – Samedi

9h à 12h